

# QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

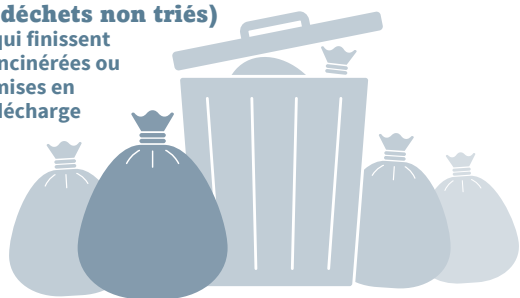
LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES QUE NOUS PRODUISONS EST BIEN TROP CONSÉQUENT, SACHANT QU'ON Y RETROUVE DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE COMPOSTÉS, RECYCLÉS OU TOUT SIMPLEMENT ÉVITÉS. AUTOPSIE DE NOTRE POUBELLE.

## TOUJOURS TROP D'ORDURES MÉNAGÈRES

### DÉCHETS PRODUITS PAR LES FRANÇAIS

**51%** d'ordures ménagères

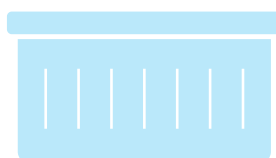
(déchets non triés) qui finissent incinérées ou mises en décharge



**20%** de déchets triés pour être recyclés (emballages, papiers, verre, textiles...)



**29%** de déchets apportés en déchèterie pour être recyclés en majorité



### Les objectifs en France\*

- ▶ -10 % de déchets ménagers en 2020 (par rapport à 2010)
- ▶ -50 % de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
- ▶ 65 % des déchets orientés vers le recyclage en 2025

\*Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

## DES « INTRUS » QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

Notre poubelle d'ordures ménagères contient :



Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place !



Triés dans les bacs ou points d'apport volontaire, ils sont recyclés en nouveaux produits.



Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais et/ou en biogaz.

En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, on peut même monter à 33 %.



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- vêtements, linge et chaussures dans les bornes textiles,
- petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins,
- médicaments à la pharmacie...



### Trop de produits à usage unique



- ▶ couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés... ;
- ▶ vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes... ) ;
- ▶ barquettes alimentaires de plats préparés ;
- ▶ gadgets en plastique ;
- ▶ etc.

## COMMENT FAIRE MIEUX ?

**1 Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 10 % des déchets.

**2 Consommer autrement** : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

**3 Trier les papiers et les emballages** pour qu'ils soient recyclés.

**4 Trier les déchets verts et alimentaires** pour les mettre dans son compost ou via une collecte séparée (obligation de généralisation du tri à la source d'ici décembre 2023).

### POUR ALLER PLUS LOIN

Que faire de mes déchets : [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)

Source : MODECOMTM 2017 – Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés » - ADEME

